

Décision

Générale

colonial

Décision n° 61-330-1924 Retenue de solde.

n° 61-330-1924

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
9 mai 1924

Numéro JO
n° 330 du 31/05/1924

Date du numéro
31 mai 1924

TEXTE INTÉGRAL

une suspensions de 8 jours de solde est infligée aux agents indigènes de la brigade des douanes Bœul Boh et Mohamed Farah, et une suspension de 5 jours de solde à l'indigene Hadji Aden.